



Office fédéral de la justice
Secrétariat d'Etat aux migrations
Quellenweg 6
3003 Berne
Par email à :
SB-Recht-Sekretariat@sem.admin.ch

Alliance pour les droits des enfants
migrants (ADEM)
c/o SSI - Suisse
Rue du Valais 9
CP 1469
1211 Genève 1

Genève, le 12 décembre 2018

Procédure de consultation sur la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse et l'indemnisation des cantons pour les frais se rapportant aux mineurs non accompagnés dans le domaine de l'asile et des réfugiés (ordonnance 2 sur l'asile et ordonnance sur l'intégration des étrangers)

Madame la Conseillère fédérale Keller-Sutter,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions de l'occasion donnée de prendre position sur les modifications d'ordonnances mentionnées ci-dessus. Vous trouverez dans le questionnaire attaché les réponses à la procédure de consultation ainsi que nos remarques.

L'Alliance pour les droits des enfants migrants (ADEM) salue avec satisfaction l'Agenda Intégration élaboré conjointement par la Confédération et les cantons ainsi que la clarté des buts qui en ressortent. Celui-ci offre une réponse urgente aux lacunes qui caractérisent, dans la pratique, les offres d'intégration au niveau cantonal, un constat particulièrement inquiétant dès lors qu'il s'agit d'enfants et de jeunes. Les enfants et les jeunes du domaine de l'asile dépendent dans une large mesure des offres d'intégration intensives disponibles dès que possible à leur arrivée. Dans le cas contraire, ces derniers sont contraints de voir défiler passivement des années précieuses durant lesquelles ils pourraient pourtant acquérir de nombreuses connaissances et s'intégrer dans la société suisse.

L'ADEM salue également l'augmentation de la contribution financière de la Confédération à l'égard des mineurs non accompagnés dans le domaine de l'asile et des réfugiés (MNA). Les MNA doivent

bénéficiaire d'un accompagnement et d'une protection particulière, leurs droits doivent être garantis en tout temps et cela indépendamment de leur statut de séjour ou de leur canton d'attribution.

Nous vous remercions de la prise en compte de notre prise de position et des remarques insérées dans le formulaire et restons volontiers à disposition pour des renseignements complémentaires.

Avec nos salutations distinguées,

Lauren Barras
Coordinatrice de l'ADEM

A handwritten signature in black ink, reading "L. Barras". The signature is written in a cursive style with a vertical line to the left of the text.